Manson, de South Potton, et Patrick Foley Fox, du Portage-du-Fort, Ecr.—Et

Dans le District de St. François:

Simon Bean, de Hatley, Japhet B. Le Barron, du village de Charleston, Hatley, et James Munn, de Hereford, Ecr.

RIVIERE ROUGE.

Une attaque des Sioux.

RELATION D'UN JEUNE MISSIONNAIRE.

Nous publiâmes le 9 mars un court fragment d'une lettre écrite de la Rivière-Rouge à la date du 17 décembre et dans lequel il est brièvement question d'une attaque tentée, peu de mois auparavant, par deux mille Sioux sur une bande de 70 hommes qui firent mordre la poussière à quinze de ces barbares. Il nous parvient maintenant un récit détaillé de cette rencontre sortant de la plume d'un jeune missionnaire qui en fut le témoin. Nous croyons que la narration qu'il en donne est de nature à intéresser le lecteur.

11 mars, 1852.

M. le Rédacteur,

Lisant dans les *Mélanges* du neuf mars quelques lignes écrites de la Rivière-Rouge sur la récolte et sur les chasses des prairies, je me permettrai de vous fournir quelques détails plus amples, particulièrement sur cette attaque des Sioux dont il est question dans le fragment que vous avez publié et qui eut lieu l'été dernier, pendant nos courses aventureuses, lorsque nous étions à la poursuite du Buffle sauvage. Je crois par là faire plaisir à vos lecteurs, qu'intéressent les établissements de la Rivière-Rouge. On me pardonnera le style bien simple d'un jeune missionnaire et les phrases mal sonnantes qui se rencontreront dans ce récit.

Trois fois j'ai eu le plaisir et la consolation d'accompagner les chasseurs, qui sont pour la plupart *Métis-Sauteux et Cris*, et plusieurs *Sauteux* chrétiens. Dans la caravane se trouvent ordinairement aussi plusieurs infidèles, qui, profitant de cette occasion favorable pour se faire instruire, se trouvent alors proche de *l'homme habillé en noir*. En 1850, j'ai passé tout l'été dans les prairies. Il n'en fallut pas davantage pour me donner un caractère et des manières sauvages. N'entendant parler que *sauvage*, n'étudiant que *sauvage*, ne rêvant que *sauvage*, on cesse bien vite d'être un *mangeur de lard*, et on a l'honneur d'être bientôt naturalisé. Je sais donc un peu à présent ce qui en est de ces missions aventureuses et ambulantes. Mais il serait trop long de vous dire tout ce qui se passe d'étrange, de merveilleux dans ces courses hardies et dangereuses, ou plutôt dans ces combats où le Bison furieux fait payer des fois bien cher à l'intrepide cavalier, la balle ou la flèche qui a traversé ses flancs. A vous dire le genre de vie qu'on mène, durant ces cinq mois dans ces plaines sans bornes que l'on parcourt en tous sens à vous retracer cette prairie immense avec ses buttes et ses côteaux, couverte parfois de plusieurs milliers de bœufs et vaches, d'autrefois n'offrant qu'une étendue monotone, où l'œil fatigué ne rencontre rien de distinctif, ou la vue va se perdre dans un mirage, où il vous semble voir une grande nappe d'eau avec ses vagues; vous raconter les circonstances heureuses et malheureuses qui nous arrivent tous les jours, je n'en finirais plus. C'est là que nous sommes vraiment les enfans de la Providence, plantant nos loges le matin, sans savoir où nous les tendrons le soir. Rien de si simple qu'une loge de cuir; cependant, il y a quelque chose d'agréable et de mystérieux dans cette tente, qui nous rappelle celle dont parle le prophète Ezéchiel, et qui convient si bien à la vie voyageuse du missionnaire, étant l'image de son pèlerinage continuel sur la terre. Dans le temps de ces chasses, il ne reste presque personne à l'établissement: tous partent, hommes, femmes et enfans avec le petit ménage. C'est principalement pendant ce tems que le missionnaire opère bien avec avantage parmi cette population, ayant sans cesse sous ses yeux, et autour de lui. Au milieu de tout cela, pourrait-on s'empêcher d'admirer et de louer cette bienveillance Providentielle, qui, dans ce grand désert, nourrit avec abondance ses nombreux enfans des prairies?

Comme le dit votre correspondant, la récolte avait été assez abondante l'année dernière, quoique une grande inondation ait fait bien craindre pour le succès des semences. A la fonte des neiges et au départ de la glace, sur la Rivière Rouge, l'eau a débordé plus de 15 à 20 pieds, sur les bords, à certaines places, surtout à Pimbina, où plusieurs maisons ont été rasées et emportées.

Mais venons-en à ces fameux et intrépides Sioux, qui voudraient faire la loi, à tous ceux qui n'ont point de sang *Dakota*. Il faudrait une autre plume plus habile que la mienne pour vous peindre le caractère de ces valeureux *chanteurs* de guerre avec la chevelure de leurs ennemis, pour vous dire les festins de chair humaine qu'ils font avec les membres encore palpitants d'un *métis* ou d'un Sauteux, ou d'un Sinibrane, qui aura été assez malheureux pour tomber entre les mains de ces cruels anthropophages. Avant de leur servir de nourriture, son corps leur servira de jouet, chacun lui portera un coup de couteau, pour ensuite avoir l'honneur de porter sur la tête, une plume de *Bison*, marque de leur bravoure.

Nous étions partis de Pimbina le 16 juin dernier. Notre caravane se composait de 1,300 âmes. Nous avions 1,100 charrettes, qu'il fallait de remplir de viandes séchées au soleil, et ensuite pilées pour être réduites en *Pemikhigan*. Dans le même temps que nous quittions Pimbina, une autre caravane, composée seulement d'à peu près 200 charrettes, partait de la mission de St. François Xavier du *Grand Blanc*. Monsieur Laflèche, missionnaire de cette place, accompagnait ce parti. D'après l'avertissement donné, les deux caravanes devaient se rencontrer dans la prairie, à une place désignée, afin de tenir un conseil général sur la marche que les deux camps auraient à suivre, pour s'éloigner suffisamment l'un de l'autre, et ne pas se nuire dans la chasse. En effet, au temps marqué et au lieu indiqué, nous découvrîmes à notre grande joie, le camp du *Cheval Blanc*, qui venait à nous, et j'ai pu embrasser le bon M. Laflèche, ce cher compatriote. Dans notre grand conseil, une des principales résolutions qui fut prise, fut qu'on ne laisserait plus entrer les Sioux dans nos camps, comme cela était arrivé tous les ans. Ils font semblant de faire la paix; et ensuite, quand ils en trouvent l'occasion, ils massacrent, voyant qu'on ne se défie pas d'eux.

Après quelques jours de marche ensemble, on se sépara pour se partager cette grande *commune* et aller chaque camp à sa chance. Déjà quinze jours s'étaient écoulés, depuis l'entrevue des deux caravanes. Nous avions déjà couru la *vache* plusieurs fois; on était plein d'espérance pour un heureux succès. Nous étions proche des côteaux du Missouri, en face d'une place appelée la *Maison du Chien* (*Animukkiwâm*), endroit remarquable pour cacher quelques partis de guerre qui n'en veulent qu'aux chevelures. C'était le dimanche, après la messe, dans le mois de Juillet. Notre caravane était en marche; quoique ce fût le dimanche, il avait été permis de lever le camp pour approcher un peu d'une foule de vaches qui se trouvaient proche, afin d'être prêts à *courir*, le lundi. Pendant, dis-je, qu'on était ainsi en marche, un petit parti de Sioux, sorti d'une embuscade et *fonce* à l'improviste sur nos traîneurs. Mais heureusement ils furent découverts à temps, et nos cavaliers leur donnèrent la chasse. Quelques heures après on campait; je fais la prière du soir. En finissant, voilà que, tout-à-coup, deux courriers, tout pâles et tremblants, venant du camp de M. Laflèche, arrivent à nous à *course de cheval*. Il nous annoncent la triste nouvelle que, sans aucun doute, à l'heure qu'il est, M. Laflèche, avec tous ses gens, est devant Dieu; qu'une foule épouvantable de barbares Sioux les entourent, et qu'eux-mêmes sont sortis du camp à la faveur des balles, pour venir nous avertir, et demander du secours, pour sauver ceux qui vivaient encore. On peut s'imaginer quelle terreur et quelle consternation se répandirent au milieu de nous à cette triste nouvelle! Les deux camps se trouvaient à une distance de 30 à 35 milles l'un de l'autre. On tint conseil le soir, et il fut décidé que, le lendemain matin, une partie de nos *tireurs* partiraient en avant, au secours, pendant que le reste du camp marcherait après eux, pour réunir nos forces. Je confessai toute la nuit ceux qui devaient partir les premiers; tout annonçait une mort certaine pour eux. Je recommandai pour le lendemain un jeune général. "*Oh! ami, ça jounait, et pis il passait midi.*" comme on se disait ensuite. Je promis deux messes, pour réclamer la protection de celle qu'on appelle à si juste titre le *secours des chrétiens*.

Pour revenir à l'autre caravane qu'on supposait détruite, il faut vous dire que trois cavaliers de ce parti avaient été faits prisonniers par les Sioux, pendant que ces trois *Métis* imprudents se tenaient bien loin des leurs. Avec ces trois prisonniers qu'ils firent semblant de bien traiter, les Sioux s'en retournèrent à leur camp, qui était en vue. Ils étaient bien là 800 loges et 2,000 hommes. Ils firent entendre aux prisonniers que, le lendemain, ils voulaient rentrer dans le camp des *priants*, pour faire la paix et fumer ensemble, comme à l'ordinaire. Mais ils n'avaient pas plus envie de faire la paix que les années précédentes. Depuis plusieurs jours, ils examinaient nos marches, par leurs découvrems. Voici quel était leur dessein: ils voulaient rentrer dans un camp, à la faveur de quelques prisonniers, et ainsi tout mettre à feu et à sang, sans qu'il vînt à leur en coûter. Ensuite, après avoir jeté la terreur par un premier massacre, venir forcer l'autre camp, pour lui en faire subir autant.

Les pauvres prisonniers n'attendaient plus que la mort, connaissant bien la résolution prise de ne pas laisser entrer les Sioux. Pour les gens de M. Laflèche prévoyant bien ce qui allait arriver et pensant qu'il valait mieux que trois fussent massacrés plutôt que le camp entier, ils commencèrent à former un rond avec leurs charrettes *mêlées*, et à s'en faire un rempart contre les Sioux, car tout annonçait la guerre. En dedans de ce rempart, les femmes creusèrent des trous, pour s'y mettre, avec leurs enfants, à l'abri des balles; et en dehors, les hommes en firent aussi pour eux, pour combattre de là.

Le lendemain, dimanche, au soleil levant, voilà que les Sioux s'avançent, tous à cheval, et presque tous armés de fusils. Ils semblaient venir comme pour faire la paix; cependant, ils tenaient les prisonniers en arrière. C'est pendant ce temps là que deux purent s'échapper; car on leur avait laissé leurs chevaux, pour mieux cacher le dessein cruel qu'on avait sur eux. Quel triste spectacle que le petit camp des chrétiens, composé tout au plus de 70 à 80 tireurs, en comparaison de cette armée de barbares, qui visaient à un massacre et à un pillage certains. Pour ce cher Mr. Laflèche, après avoir donné à son peuple les secours de la Religion, requis en pareille circonstance, il était blotti dans son trou, attendant la mort. Il suppliait le Dieu des armées, pendant qu'on se préparait à combattre avec courage et à vendre chèrement sa vie. C'était chose étonnante que le courage et la présence d'esprit de ce bon missionnaire, dans une circonstance si critique. Seul, il n'a personne pour lui donner une dernière absolution, mais il a confiance et il connaît le cœur du Maître généreux qu'il sert. Partout dans le camp on n'entendait que pleurs et que gémissements. Tout à coup des cris d'encouragement se font entendre; les chansons de guerre font oublier le danger. Les Sioux sont proche; on leur crie de s'éloigner; on leur dit qu'il n'y a plus moyen de fumer ensemble. Ils avancent toujours. On va tirer, il n'y a plus de paix à faire; qu'ils rendent le prisonnier et s'en retournent. Ils persistent. Un des chefs est auprès des remparts; on lui crie de fuir; il veut rentrer; alors un cri part! *à bas les traîtres*, et, en même temps, un coup de fusil, qui le renverse de son cheval. C'est alors que le combat s'engage. Les chrétiens s'encouragent à continuer un feu roulant, et en effet c'était une détonation continuelle. Pour les Sioux, ils commencèrent par mettre à mort, d'une manière épouvantable, le seul prisonnier qui leur restait. Après lui avoir coupé les mains, les pieds et levé la chevelure, ils rentourèrent le camp de M. Laflèche, en formant plusieurs cercles à l'entour. Ils poussaient des cris de mort, en élevant ces débris sanglants d'un corps humain. La première attaque dura presque six heures. Aucun des chrétiens ne fut tué; huit Sioux y perdirent la vie. Ils furent obligés de se retirer, par une pluie et une brume épaisse, qui les empêchaient de se servir de leurs flèches et leur nuisaient beaucoup pour tirer. Le lundi matin, ils reparurent encore, avant que le secours envoyé de notre camp arrivât, mais, après une attaque de presque cinq heures, ils furent encore forcés de lâcher prise, par une pluie toute providentielle, en laissant encore huit des leurs sur la place. Pas un seul Métis ni Sauteux n'avait été blessé à mort. C'est après cette seconde bataille que le secours envoyé de mon camp arriva. En peu de temps les deux camps se trouvèrent ensemble. Que ce moment fut touchant, quand on se revit, après de si tristes circonstances! Des larmes de joie et de reconnaissance coulaient des yeux de tous. On était donc fort contre les Sioux, étant presque certain qu'ils n'avaient presque plus *d'amonition*. Ils se trouvaient vraiment entre nos mains, et à une très petite distance, campés avec leurs familles. Pour lors, nos gens ne demandaient plus que la vengeance et la destruction de leurs ennemis acharnés. Il s'agissait donc d'user de toute notre influence pour empêcher le massacre de cette multitude d'infidèles. Dans une grande assemblée, M. Laflèche et moi, nous tâchames d'apaiser notre peuple, et de lui faire comprendre qu'si Dieu, dans sa miséricorde, avait été assez bon pour nous conserver par un miracle, il ne fallait pas profiter de ce secours surnaturel pour faire périr tant de femmes et d'enfants, innocentes victimes, qui seraient enveloppées dans le massacre. A la fin, nos chrétiens cédèrent aux paroles de la Religion, et, quoique dans le bon droit, comme nous le pensions nous mêmes, ces barbares pouvaient être punis, comme ils le méritaient; mais, grâce *à la prière de la vertu*, ils purent échapper et s'enfuir à la faveur de la nuit.

Puisse cette circonstance, où le bras de Dieu s'est montré si visiblement, faire comprendre à ces hommes de carnage et de sang qu'il n'y a de fort que la *prière*, et que ce n'est pas plus difficile pour le *Maître de la vie*, de combattre avec un petit nombre qu'avec des milliers. Il paraît en effet que les Sioux furent frappés et comme stupéfaits de voir qu'ils ne pouvaient venir à bout de cette poignée de chrétiens, et ils leur crièrent en abandonnant la dernière attaque: *Nous nous retirons, mais remerciez le Wachidjiw wakan, qui est avec vous*; (*voulant parler du prêtre.*) *On voit bien que sa médecine (sa prière) est trop forte pour la nôtre. Vous l'emportez: votre médecine est puissante.*

Je termine, monsieur, en faisant des vœux pour que ce pauvre peuple, qui n'aime qu'à se baigner dans le sang de ses semblables, s'adoucisse enfin et oublie sa férocité devant la croix d'un Dieu qui a donné sa vie pour ses ennemis.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre dévoué et obéissant serviteur,

UN JEUNE MISSIONNAIRE.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

La belle cause de la Tempérance ne succombera pas tant qu'elle aura des amis zélés pour la défendre et la propager.—Le conseil municipal de l'important comté de St. Hyacinthe vient de donner un bel exemple à la face du pays.—Il s'est montré ami du peuple, ami de la morale publique, ami de la prospérité parmi toutes les classes de la société dans son comté; et, surtout, il a su respecter la voix de la majorité de ceux qui l'ont constitué, en écoutant la demande instante de la majorité des habitants du comté qui a dit: "*Point d'auberges où l'on vende des boissons enivrantes; des hôtels de tempérance à la place de ces maisons d'intempérance*, où tant de citoyens, d'ailleurs respectables, vont perdre leur honneur, leur fortune, et faire le malheur de leurs familles."

En décembre dernier, les habitants de St. Hyacinthe, à la voix de leur curé, se sont assemblés pour délibérer sur ce qu'il y avait de mieux à faire pour soutenir et propager la sainte cause de la Tempérance. L'assemblée fut nombreuse et composée des paroissiens les plus respectables. Il y fut décidé de former un comité de trente personnes prises parmi les habitants les plus influents et les plus respectables des différents arrondissements de la paroisse pour former un comité permanent de tempérance. Ce comité s'est donc mis à l'œuvre aussitôt après sa formation, et a décidé de faire un appel aux paroissiens du comté pour connaître la volonté du peuple à l'égard de la Tempérance, et surtout qu'il se prononçât *s'il fallait des auberges ou non*. L'intention du comité de tempérance était de présenter une requête aux conseils municipaux dans le comté, pour qu'ils n'accordassent aucun certificat de licences d'auberges, si la majorité du peuple du comté se prononçait contre les auberges. Voilà ce qui a occasionné cette belle et imposante manifestation des habitants du comté de St. Hyacinthe présentée au conseil municipal du comté demandant que, dans l'intérêt du peuple et de la morale publique, le conseil n'accordât aucun certificat pour licence d'auberges; ce qui fut agréé par les hommes respectables qui forment cette autorité qui doit travailler pour l'avantage de la société.—Honneur à ce corps qui entend la voix de ses constituants et qui la respecte!

Nous avons maintenant à attendre avec anxiété la délibération du conseil de la ville de St. Hyacinthe auquel des pétitions de même nature doivent être présentées par les habitants de la ville en grande majorité, et par le reste des habitants de St. Hyacinthe unis aux amis de la Tempérance dans les paroisses du comté.

Nous avons à espérer que ces hommes éminents qui composent le conseil de ville ne dédaigneront pas d'écouter la voix de l'immense majorité de leurs concitoyens de la ville et du comté. En effet, à quoi pourraient bien servir les efforts du comté pour faire disparaître les auberges d'autres paroisses, s'il y avait au centre de ce comté populeux, où tant de monde se rassemble pour les affaires, des foyers de désordre, des lieux de débauche, des maisons de scandale, des guet-a-pens pour les *inconsidérés* et les hommes aimant le *rum*?

Ah! espérons qu'il n'en sera pas ainsi pour l'honneur de la ville de St. Hyacinthe.

UN DE ST. HYACINTHE.

St. Hyacinthe, 10 mars 1852.

Nous recevons d'un autre citoyen de St. Hyacinthe la note suivante sur le même sujet.

M. le Rédacteur,

Je vous prie, au nom des amis de la Tempérance dans le comté de St. Hyacinthe, de faire connaître au public que le Conseil Municipal de ce comté, s'appuyant sur les pétitions d'au-delà quinze cents habitants du comté, a refusé d'approuver des certificats pour octroi de *licences d'auberges*.

Le Conseil était presqu'au complet et un seul des conseillers s'est montré favorable à quelques auberges.

Nous attendons encore la décision du Conseil de Ville de St. Hyacinthe sur cette importante question. Des requêtes vont lui être présentées lui demandant de ne point approuver de certificats pour le même objet. Nous attendons avec hâte cette décision, et je vous la ferai connaître.

J'ai le bonheur et l'avantage d'être

UN TEMPÉRANT.

Education commerciale, agricole et industrielle.

A M. le rédacteur des *Mélanges Religieux*.

Le public commence à prendre un intérêt d'un bon espoir relativement à l'éducation propre à l'industrie, à l'agriculture et aux affaires. Des établissements se sont formés depuis quelques années, et à mesure qu'ils se font connaître par des résultats et des garanties réelle, ils deviennent fréquentés, chaque année, d'une manière progressive. Il y a déjà près de douze ans que le collége de Ste.-Anne de la Pocatière ouvrit le premier la carrière dans ce genre indispensable d'enseignement. Il introduisit à cette fin, dans la plan de ses études, une réforme dont le succès et les avantages ont été depuis approuvés par le meilleur des maîtres, l'expérience. Depuis cette époque, il s'est formé au collége de Ste.-Anne des jeunes gens beaucoup plus propres qu'auparavant à jouer un rôle utile dans la société. Les uns après quatre années d'études pratiques au cours anglais, se sont vus en état de tenir de bonnes écoles, ou d'entrer dans un magasin. Dès lors, ils ont pu gagner eux-mêmes leur vie, et venir en aide, au besoin, à des parents pauvres. Les autres, continuant leur collége, et passans du cours pratique au cours latin, ont été par là engagés dans un cours complet et classique plus fort et plus utile. Ceux-là ont formé de bons professeurs pour les deux cours suivis dans la maison, puis des prêtres, des avocats, des médecins, à études classiques non manquées. La plupart ont pu acquérir assez l'usage raisonné et pratique de la langue anglaise pour s'en servir très-utilement dans leurs divers états: et c'est là un avantage tel que, n'y n'eût-il que celui-là, ce qui certes n'est pas, les cours du collége de Ste.-Anne mériteraient tout l'appui possible des amis du pays et de sa belle jeunesse. Or, ce qui a commencé à Ste.-Anne, et ce qui s'y maintient encore aujourd'hui avec succès, a eu ses ramifications ailleurs. Quoique sans rapport direct avec l'institution de Ste.-Anne, on a vu s'élever depuis d'autres institutions ayant à-peu-près le même système d'études. Le but du moins a paru le même: former les jeunes gens à une vie utile dès le moment qu'ils sont appelés à entrer dans le monde. Ainsi ont adopté ce but, les collèges de Chambly et du village de l'Industrie, le nouveau collége Masson, dans le village de Terrebonne, l'académie de St.-Laurent, celles qui viennent de naître à St.-Henri de Mascouche, et à St.-André, sur l'Ottawa, celles de Berthier et autres qui nous sont moins connues. Le collége Masson, qui a attiré, d'une manière très-libérale, l'attention de la législature dans sa dernière session, suit le plan qui a si bien réussi à Ste.-Anne. Dieu aidant, cette nouvelle institution, déjà fréquentée par 140 élèves, fera dans son quartier le bien qu'a déjà opéré, dans le sien, le collége de Ste.-Anne. L'agriculture a une classe ouverte au collége Masson, ou plutôt, pour parler précisément, l'étude de l'agriculture ne s'y fait cette année, dans trois classes, d'une manière graduée. Avec le temps et les moyens, cette étude aura ses leçons pratiques sur une échelle étendue. Pour compléter ces détails sur les établissements déjà créés en faveur de l'éducation secondaire de la jeunesse canadienne, il faut ajouter que la plupart de nos anciens colléges, sinon tous, ont introduit eux-mêmes, dans leurs études, certains changements inspirés par le besoin des temps. Si nous ne nous trompons, le nouveau collége des Pères Jésuites, à Montréal, a dans son enseignement beaucoup de ce genre d'études propres aux intérêts actuels de notre société.

Ils sont trop bons juges, ils ont trop de tact surtout, ces instituteurs éprouvés, pour n'avoir point saisi, dès le début, tout ce qui était nécessaire à une éducation solide dans les temps où nous vivons, et dans le pays qu'ils ont adopté. Cette pensée est d'autant plus fondée, qu'un de leurs membres distingués vient de manifester, dans une lecture faite devant l'Institut catholique de Toronto, tout un système d'enseignement semblable à celui dont nous parlons. Que ce système soit partout, comme il le désire assis sur des bases chrétiennes, nous aurons enfin dans le pays les trois degrés indispensables de l'éducation sociale, haute, moyenne et basse, ou élémentaire. Or, que cette moyenne éducation, dont les premiers essais sont dûs, en grande partie, sinon en entier, au clergé canadien, prenne consistance et accroissement entre ses mains et sous sa surveillance morale, comme il se fait pour notre éducation collégiale; les parents catholiques et vertueux auront dans cet ordre de choses une nouvelle source de sécurité relativement à l'éducation de leurs enfants. Jusqu'ici, tout semble favoriser ce genre d'éducation; et d'abord, l'opinion publique fortement et sagement prononcée; témoin, l'accueil flatteur et si bien mérité fait à l'excellente lecture de M. Parent sur le commerce et l'éducation qui lui est propre. Ce monsieur n'a pas eu à sa disposition, nous pensons, les détails que nous consignons ici pour servir d'éclaircissement à ce qu'il a exprimé touchant l'état de nos institutions en rapport avec l'éducation commerciale, industrielle et agricole. Sa pensée visait à un but trop louable pour nous savoir mauvais gré de lui venir quelque peu en aide pour la rendre aussi efficace que possible dans la réalisation qu'elle devrait avoir sur tous les points du pays.

A ce propos, le public sait déjà que les fondations d'un établissement de ce genre viennent d'être jetés à la Pointe-Lévi, près de la nouvelle église. S'il est dans le pays un lieu propre à faciliter à un plus grand nombre d'élèves ce genre d'enseignement, c'est ce lieu-là. Situé devant Québec, acquérant elle-même une importance de jour en jour croissante; ouverte bientôt à un réseau et à une étendue de chemins de fer qui la mettront en rapport immédiat avec tous les points du pays; habitée par une population mêlée, mais intelligente, active et rivale, on doit, dans les œuvres utiles et honorables; enfin, servie admirablement par la nature pour le marché des bois de construction et pour la construction même des vaisseaux de tout tonnage: la Pointe-Lévi a éminemment besoin pour elle et pour ses populeux environs d'une éducation propre aux affaires, à l'industrie, à l'agriculture. Aussi, ce qu'il y a déjà d'exécuté dans l'établissement projeté a-t-il été presque entièrement le fruit du zèle, de la générosité et du dévouement, tant de la part des paroissiens que des honorables citoyens propriétaires des chantiers établis dans cette paroisse, ou à Québec. Il y a donc, et bientôt il y aura encore plus, des institutions ouvertes à la jeunesse industrieuse, commerçante et agricole. Que l'opinion se maintienne dans l'appréciation juste de cette partie des vrais intérêts du pays; que le gouvernement et la législature continuent de seconder cet état si louable de l'opinion publique; que le clergé canadien continue le tout par sa part indispensable de discipline et de moralité chrétienne, sans compter cette autre part distinguée qu'il a mise jusqu'ici dans tous les genres et les degrés de l'éducation du pays; et le Canada n'aura fait que commencer à compter ses beaux jours. En aucun genre, en aucune chose, il n'aura nul besoin de porter envie à ses voisins. Encore moins, croira-t-il avoir besoin d'envoyer sa jeunesse à l'étranger pour y servir ou y végéter.

UN AMI DE L'EDUCATION.

LIBRIRIE DE

M. J. M. LAMOTHE.

ON nous prie d'annoncer que cet établissement demeurera fermé pendant quelques jours, pour cause de réparations intérieures qu'il est urgent d'y exécuter sans retard.

A VENDRE:

A cette Imprimérie, le CANTIQUE DE ST.-JOSEPH, et une Paraphrase d'un hymne à son honneur.

Prix: deux chelins le cent, huit sols la douzaine.

Ces cantiques sont très convenables pour donner en récompense aux enfans des écoles et des catéchismes.

EAU DE PLANTAGENET.

Depuis le mois d'août 1848, j'ai recommandé l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande variété de maladies chroniques, et avec bon succès. Leur efficacité était remarquable surtout dans les cas de dyspepsie, rhumatisme et scrofule. Les individus débiles et nerveux et ceux chez qui il y avait action augmentée des intestins et des reins ne prenaient qu'un demi *tumbler* à la fois, mais à un intervalle d'une ou deux heures. Lorsqu'il y avait plus de vigueur et qu'il existait une condition tardive des sécrétions, il fallait user des eaux en plus grande quantité; et chez des personnes phlétoriques, où une disposition aux congestions prédominait, avec une tendance à la fièvre et l'irritation, on en buvait jusqu'à plusieurs pintes par jour.

Ce serait vraiment une heureuse circonstance si les eaux minérales généralement, pouvaient être substituées pour le grand nombre de vils et pernicieux composés, connus sous le style de "Remèdes à Patentes," avec lesquels une certaine classe de la communauté ne cesse de se gorger, à leur grand détriment, et l'avantage seulement des manufacturiers.

WOLFRED NELSON, N. D.

Président du Collége de Médecine du Bas-Canada.

☞ A vendre au Dépôt, Place d'Armes.

LIVRES NOUVEAUX.

LE CIEL OUVERT par la Confession sincère et la Communion fréquente; ouvrage où l'on trouve des histoires propres à éloigner du sacrilège et à ramener la foi sur la presence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, par M. l'Abbé Favre, 1 vol. 12.

GÉRALDINE, ou histoire d'une Conscience, traduit de l'anglais, etc. 1 vol. 12.

LES FLAMMES DE L'AMOUR DE JESUS, ou preuves de l'ardent amour que J. C. nous a témoigné dans l'œuvre de notre rédemption, par M. l'Abbé D. Pinart, à vol. 12.

L'ART D'APPRENDRE EN RIANT DES CHOSES FORT SERIEUSES, par Polichiennes séparé de Platon pour cause d'incompatibilité. 1 vol 12.

LE CHRISTIANISME présenté aux hommes du monde par Fénélon, ouvrage recueilli et mis en ordre par M. l'Abbé Dupanloup, 6 vols. reliés en 3 gros 18.

RAISON DU CATHOLICISME, collection de pamphlets de controverse, reliés en 2 gros vols. 18.

ISAAC ET ISMAEL, dialogues sur le protestantisme, etc. 1 vol 8o.

LE FIDELE AU PIED DE LA CROIX, ou méditations en forme de prières sur les principaux sujets de piété; par le Prince de Hohenlohe, 1 vol. 18.

En vente chez

E. R. FABRE ET CIE.

3, Rue St.-Vincent.

12 mars 1582.

AUX AMATEURS

d'Estampes et Gravures.

LE soussigné vient de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Gravures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers:

La Mort du Pécheur (grand et petit);
Les Amazones;
Batailles de l'Empire.

POUR EXERCICES DE DESSIN:

Petites Etudes de Julien;
Etudes sur les Chevaux.

— AUSSI: —

Un grand assortiment d'images encadrées, à relief, etc. Le tout à des prix très modérés.

J. M. LAMOTHE.

12 mars 1852.